

Le 22 septembre 2026



Appel à projets "Culture et Sport" 2027

En 2027, l'agglomération renouvelle son soutien aux associations du territoire qui contribuent au dynamisme et au rayonnement local.

Pour cette nouvelle édition, elle fait évoluer le dispositif en matière d'éco-responsabilité et de prévention, afin d'accompagner et d'encourager les associations dans la mise en œuvre d'actions visant à réduire les impacts environnementaux (gestion des déchets, mobilité, alimentation durable) et sociaux (sensibilisation aux comportements à risque et aux violences sexistes et sexuelles) de leurs manifestations.

_ Les manifestations éligibles

L'appel à projets s'adresse aux **associations loi 1901 du territoire organisant en 2027 une manifestation culturelle et/ou sportive à dimension territoriale, dans l'une des 25 communes de l'agglomération.**

Les associations candidates devront également mettre en œuvre des **actions concrètes en faveur de l'éco-responsabilité, de la prévention et de la réduction des risques** lors de leur manifestation.

_ Participer à l'appel à projets

Le dossier de candidature sera disponible à **partir du 1er octobre 2026 à 8h** sur le portail web **mesdemarches.thononagglo.fr**.

Les candidats **devront déposer leur dossier complet sur cette même plateforme avant le 15 novembre 2026 à 16h.**

Pour cette nouvelle édition, le dossier évolue afin de mieux accompagner les associations dans leur démarche. Il comprendra notamment un **guide pratique et ses annexes**, présentant le cadre de l'appel à projets, ainsi qu'un **formulaire interne de demande de subvention**.

_ Examen des dossiers de candidatures

Les dossiers déposés dans les délais seront présentés **mi-décembre 2026** à une commission d'élus pour avis. Les attributions et les montants des subventions seront soumis à la délibération du conseil communautaire **fin janvier 2027**, avant un retour aux associations **début février 2027**.

Informations et règlement de l'appel à projets à venir sur le site : www.thononagglo.fr